

Communiqué

**Geneviève Darrieussecq,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées**

Paris, le dimanche 27 mai 2018

Parmi les injustices que le Président de la République s'était engagé à réparer lors de la campagne présidentielle figurait celle du traitement réservé aux militaires français présents en Algérie après la fin de la guerre. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes Français de l'époque furent en effet déployés dans ce pays entre les mois de juillet 1962 et de juillet 1964 à la suite des accords d'Evian. Ils n'ont jamais pu bénéficier de la carte du combattant et des avantages qui s'y attachent, comme peuvent la recevoir aujourd'hui ceux qui sont déployés hors du territoire national dès lors que la France agit dans le cadre de ses obligations internationales.

C'est pourquoi le Premier ministre, soucieux de respecter les engagements du Président de la République, a décidé de leur attribuer la carte du combattant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019.

Cette décision a été prise à l'issue d'une concertation approfondie menée par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de Florence Parly, ministre des Armées, avec les associations d'anciens combattants, comme elle s'y était engagée l'an dernier devant le Parlement et les représentants du monde combattant.

Demandée depuis des années par les associations du monde combattant et jamais accordée par les gouvernements précédents, elle traduit la reconnaissance du Gouvernement pour les anciens combattants présents en Algérie et plus largement le respect que le gouvernement tient à manifester envers tous ceux qui ont porté les armes au service de notre pays, de ses intérêts et de ses valeurs.

Cette mesure s'inscrit dans la recherche d'équité que poursuit la Secrétaire d'Etat et fait suite à la décision qui a mis fin à l'inégalité dans le calcul des pensions selon qu'elles avaient été attribuées avant ou après 1962 ; décision prise par le gouvernement dans la loi de finances 2018 et qui correspondait également à un engagement du Président de la République.

Contacts presse

Cabinet de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Bernard Moncoucy

Conseiller projets patrimoine et communication